

Développement culturel sous-régional/Accord de partenariat CEEAC-Ciciba, hier à Libreville

Place à l'identification des axes et des projets de recherche

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

C'est ce qui a conduit à la signature d'un aide-mémoire entre le secrétaire général adjoint de la CEEAC, Edu Mba Mokuy, et le directeur général du Ciciba, Pr Antoine Manda Tchewwa, au terme d'un atelier de concertation avec d'autres experts sur la question.

DANS l'objectif de promouvoir la diversité culturelle au sein de notre espace sous-régional, un accord de coopération lie, depuis le 10 mai 2017, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) au Centre international des civilisations Bantu (Ciciba). L'article 6.1 dudit accord dispose que : "La CEEAC et le Ciciba s'engagent à se consulter régulièrement sur les questions d'actualité ayant un impact sur les approches identitaires et culturelles". C'est donc fort de cet engagement que les deux institutions régionales ont



Photo : Frédéric Serge Long

Le SGA de la CEEAC, Edu Mba Mokuy, et le DG du Ciciba, Pr Antoine Manda Tchewwa, après la signature du document d'accord.

organisé, du 1er au 3 août, un atelier de concertation au siège librevillois du secrétariat général de la CEEAC, sis au Haut de Gué-Gué. Objectif : identifier les axes culturels en vue de l'élaboration d'une feuille de route et définir les projets de recherche et de développement. Ce qui a

d'ailleurs abouti à la signature d'un aide-mémoire portant sur des projets liés aux secteurs de l'édition (prix de l'excellence), de l'innovation (promotion des langues transfrontalières véhiculaires, herbier communautaire), du développement, de l'animation culturelle et scientifique

(biennale des musiques urbaines et patrimoniales, festival régional de Mvett, colloques internationaux). Le document a été paraphé par le secrétaire général adjoint de la CEEAC, Edu Mba Mokuy, et le directeur général du Ciciba, Pr Antoine Manda Tchewwa. « C'est donc la première

étape de notre accord. Elle sera suivie d'une autre qui débouchera sur une feuille de route pour déterminer l'ensemble des projets. Ceux-ci vont baliser notre futur commun à partir de cette année ou de l'année prochaine », a expliqué Pr Antoine Manda Tchewwa. «

C'est là l'enjeu en cours et nos ministres de la Culture à qui sont destinés ces travaux devraient, en dernier ressort, apporter leur caution avant de passer à la mise en œuvre définitive de tous ces projets. Grâce à cet accord, nous allons pouvoir faire bouger les lignes au niveau de la culture au sein de notre sous-région », a-t-il ajouté.

Pour le SGA de la CEEAC, Edu Mba Mokuy, cet aide-mémoire va établir une synergie et créer des facilités dans la mise en œuvre harmonieuse des projets. C'est pour cette raison que les experts à cet atelier de concertation recommandent, entre autres, la mobilisation des ressources humaines nécessaires, l'appui des partenaires au développement et des bailleurs de fonds, ainsi que la prise des mesures pour la création d'aires protégées culturelles dédiées à la préservation, à la conservation, au développement de la flore et l'industrialisation des plantes médicinales.

Solidarité/Suite à un incendie meurtrier au quartier Cocotiers à Libreville L'UJPDG au chevet des familles sinistrées

R.H.A
Libreville/Gabon

INFORMÉE de l'incendie meurtrier survenu le 26 juillet dernier au quartier Cocotiers, dans le 2eme arrondissement de Libreville, l'Union des Jeunes du Parti démocratique gabonais (UJPDG) conduite par son responsable Marius Assoumou Ndong s'est rendue sur les lieux mardi dernier. Les repré-

sentants des familles des victimes ont reçu le soutien des jeunes du parti au pouvoir. Marius Assoumou Ndong, secrétaire général adjoint du Parti démocratique gabonais (PDG) en charge des jeunes, et ses collaborateurs se sont donc rendus à Cocotiers pour exprimer leur solidarité aux familles éprouvées et leur témoigner leur compassion. Et ce, quelques jours seulement après le drame ayant coûté la vie à deux compatriotes. "En



Photo : D.R

tant que Gabonais, et en tant que militant du PDG, il était important de venir sur les lieux, d'abord prendre la version réelle des faits, et apporter un modeste accompagnement aux sinistrés", a déclaré Marius Assoumou Ndong. Avant de préciser que "le PDG prône plusieurs valeurs, parmi lesquelles le partage et la solidarité.

Le président de l'UJPDG Marius Assoumou s'entretenant avec un notable de Cocotiers.

C'est fort de ces concepts chers au distingué camarade-président Ali Bongo Ondimba, que nous avons le devoir moral de soutenir nos compatriotes". Une somme d'argent a été remise aux représentants des familles en guise de contribution aux funérailles des deux disparus. Jean Ondo, le chef du quartier a salué l'initiative qui "permettra à ces personnes économiquement faibles d'inhumier les leurs de manière digne et décente".

Maux et débat

Mise sous bons de caisse, miroir aux alouettes ?

ÉTONNANT ! Au ministère de la Fonction publique, un vigile de la SGS (Société gabonaise de sécurité) est du nombre des personnes chargées de renseigner les agents civils de l'État venus pour les réclamations relatives à l'opération de mise sous bons de caisse. Avec dédain, ce dernier, derrière une paire de lunettes noires qu'il arbore fièrement, ne prend pas de gant pour envoyer paître les fonctionnaires. La démonstration faite en présence des reporters de L'Union, jeudi dernier, amène à s'interroger sur le bon déroulement des réclama-

tions en cours au sein dudit ministère. Le bon accueil, en effet, n'est-il pas le commencement d'une opération réussie? Parmi les plaignants, l'on note la présence surprenante des fonctionnaires affectés à l'intérieur du pays, injustement impactés par la mesure et jusque-là sans salaire. «On le voit mais personne n'en parle véritablement. Et pourtant cette situation que nous vivons injustement impacte beaucoup dans nos vies. Est-ce de notre faute si les responsables des ressources humaines n'ont pas correctement fait leur travail en

changeant les codes d'affectation des salariés? Aujourd'hui nous payons pour la faute commise par la Fonction publique. Pense-t-elle au préjudice qu'elle nous fait subir? L'Etat va-t-il nous payer ces préjudices?», se demandait un de ces fonctionnaires dans cette situation. A la Fonction publique, le patron de la ressource humaine de l'Etat parle de plus de 6.500 bons de caisses non retirés. Parmi ces actes, ceux de milliers de fonctionnaires de l'administration publique (Éducation nationale, enseignement, santé, habitat, etc) affectés à l'intérieur

du pays. Charges supplémentaires dues aux déplacements, endettements, charges de loyers en retard dans les ménages, mais également augmentation vertigineuse de la dette intérieure: autant de maux qu'apporte cette mise sous bons de caisse. Qui plus est, la cellule de réclamations à la Fonction publique n'a même pas épuisé son travail - la réception des réclamations devait prendre fin hier vendredi 03 août 2018 -, que le pointage destiné à attester de la présence au poste débute. De quoi laisser dubitatif plus d'un observateur.

Doit-on comprendre que tous les agents non présents à leurs postes en ce mois d'août devraient répondre de leur absentéisme le 25 ? Toute chose qui conforte l'opinion selon laquelle la machine n'a pas suffisamment été huilée. Aux responsables en charge du Projet de la réforme de l'Etat de redoubler d'imagination, afin que les outils mis en place dans le cadre de la nouvelle gestion des effectifs de la Fonction publique ne soient pas un miroir aux alouettes.